

# FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 17/02/2017 Date de révision: 17/02/2017 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
Nom du produit : FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant pour Cylindre

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Flashlube (Europe) Pty Ltd  
5135 Route D'Avignon  
135 40 Provence - France  
T +33 44 2210 354 - F +33 44 2211 968

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318  
Danger par aspiration, Catégorie 1 H304  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS08

CLP Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger (CLP) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-Ethylhexanol	(N° CAS) 104-76-1	< 10	Eye Irrit. 2, H319
Kerosene	(N° CAS) 64741-44-2 (N° CE) 265-044-7	< 10	Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Potassium 1,2-bis(2-ethylhexyloxycarbonyl) ethanesulphonate	(N° CAS) 7491-09-0 (N° CE) 231-308-5	< 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
Oxirane, 2-ethyl-, homopolymer, 3-aminopropyl C11-14-isoalkyl ethers, C13-rich	(N° CAS) 1398506-12-1	< 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des phrases H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Asperger la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Premiers soins après ingestion : Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Demander immédiatement conseil à un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Dans les conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a pu être observé.
- Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une irritation des muqueuses et voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Très irritant pour les yeux. Corrosif pour les yeux. Peut provoquer de graves brûlures. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. If swallowed, may be aspirated and cause lung damage. L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumonie chimique. Risque d'œdème pulmonaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Equipements de protection des pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter un équipement de protection individuel.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Éviter d'inhaler le produit.

# FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Eloigner le personnel superflu. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser de grandes quantités se répandre telles quelles dans l'environnement, ni déverser dans les égouts et les rivières.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et / ou absorber le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite ou autre matériau approprié), puis placez dans un récipient approprié.

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Porter un équipement de protection adéquat. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'inhalation des vapeurs.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stow "away from" foodstuffs. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Garder sous clef. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter des vêtements de protection résistant aux produits chimiques (EN 14605) et des chaussures de protection (S1P ou S3)

#### Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent)

#### Protection oculaire:

Utiliser une protection oculaire conçue pour protéger contre les éclaboussures selon EN 166

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Jaune.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Non applicable

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

# FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 140 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,86 g/cm <sup>3</sup> @ 15°C
Solubilité	: Eau: insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: >= 4
Viscosité, cinématique	: 17 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: non explosif.
Propriétés comburantes	: non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Température élevée. Sources d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote. Fumées toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)	
DL50 orale	> 2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 2000 ml/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

# FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

Viscosité, cinématique	17 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
------------------------	------------------------------

Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles : Aucun des composants du mélange est présent à la concentration considérée comme étant associée à un danger.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ne pas laisser les produits et/ou leur récipient s'échapper dans les eaux naturelles. (Ne pas nettoyer les appareils d'application à proximité des eaux de surface. Empêcher les infiltrations dans le sous-sol et les égoûts.).

### FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

CL50 autres organismes aquatiques 1	10 - 100 mg/l
-------------------------------------	---------------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

### FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
------------------------------	------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	>= 500
---	--------

Log Kow	>= 4
---------	------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Recycler ou éliminer conformément à la législation en vigueur.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### - Transport maritime

Non réglementé

#### - Transport aérien

Non réglementé

# FLASHLUBE VALVE SAVER (Y2K)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### - Transport par voie fluviale

Non réglementé

### - Transport ferroviaire

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Skin Irrit. 2	H315	
Eye Dam. 1	H318	
Asp. Tox. 1	H304	
Aquatic Chronic 3	H412	

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*